

NOUVOITOU, le 4 septembre 2023

Le Maire,

À Mesdames les directrices des écoles
Et les représentants des parents
d'élèves

www.nouvoitou.fr

Nos réf : PC/EU

Objet : Conseil Municipal des Enfants

Madame, Monsieur,

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) va se renouveler partiellement cette année. La campagne électorale et le vote n'impliqueront donc **que les élèves de CM1 et CM2** des deux écoles : Le Chêne Centenaire et Saint Martin.

De même que les années précédentes, les séances d'informations aux enfants se dérouleront sur le temps scolaire dans leurs classes (dans l'idéal du lundi 11 au vendredi 15 pour un début de candidature le lundi 18 septembre). Lors de ces séances relatives à une présentation générale des missions d'un Conseil Municipal d'Enfants, une brochure leur sera remise, contenant toutes les indications utiles et l'imprimé de dépôt de candidature.

Des espaces d'informations et de permanences seront aussi mis en place le mardi soir afin d'accompagner au mieux les électeurs et/ou candidats dans leurs démarches citoyennes. Les parents concernés seront informés en parallèle. Nous sollicitons pour cela la contribution des instituteurs et institutrices afin d'insérer la brochure dans le cahier d'école.

Nous vous précisons enfin que le vote doit intervenir **le vendredi 20 Octobre en salle du conseil à la mairie**. Compte tenu du nombre de votants, le déroulement devrait être possible entre 14h10 et 16h30. Le dépouillement quant à lui, se déroulera sur le temps hors-scolaire en fin d'après-midi. Les élèves de CM2 seront invités s'ils le souhaitent à participer à ce dépouillement. Les résultats du vote seront annoncés aussitôt.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter Pascal CABARET, adjoint à l'enfance et à la jeunesse ou Germain VERGER, animateur du CME.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Maire,
L'adjoint délégué à l'Enfance et à la Jeunesse,

Pascal CABARET



Adresser la correspondance à :

Monsieur le Maire - Mairie - 3, place de l'Église 35410 NOUVOITOU
Téléphone : 02 99 37 42 71 | Télécopie : 02 99 37 59 60